

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2017 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – A. KEDZIERSKI – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART

Excusée : G. GALLOIS

Madame Michèle Courti a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire débute la séance en remerciant les membres du Conseil pour leur implication lors du scrutin électoral du 23 avril dernier et leur vigilance pour la bonne application des procédures.

I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2017

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2017. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II - DELIBERATION CONCERNANT LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR 32 HEURES HEBDOMADAIRES – N° 2017-04-25.01

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération n° 2016-12-08.02 a été prise en date du 8 décembre 2016 pour créer un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour 28 heures par semaine, pour le secrétariat de la Mairie.

Un courrier a été envoyé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion pour demander la suppression du poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe créé pour 32 heures par semaine par délibération en date du 23 février 2016 dans la mesure où le poste n'est pas pourvu.

Le C.T.P., réuni en séance le 23 mars 2017 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste. Cet avis a été transmis à la commune de Le Maisnil le 4 avril 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer ce poste du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la suppression du poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour 32 heures hebdomadaires créé par délibération du 23 février 2016.

III – INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1° - Commission jeunesse

Ecole

Le 5 avril dernier, Madame Catherine CHARLOT a réuni la commission jeunesse qui a fait le point sur les dossiers en cours. Concernant le Conseil des enfants et le thème de cette année, « Piétons, automobilistes : soyons copains », les panneaux sont en cours d'installation et la vidéo a été tournée

par Monsieur GOUILLARD avec la collaboration de Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN. La commande des gilets est à finaliser.

NAP

Depuis le début de l'année scolaire plusieurs arrêts des animateurs pour raisons diverses sont venus perturber l'organisation de ces activités difficiles à gérer.

Convention « Loi Carle »

La convention sera à renouveler pour trois ans à compter de la rentrée de Septembre 2017. Dès que les chiffres seront actualisés, nous présenterons la nouvelle convention au Collège de Beaucamps-Ligny et une délibération sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

Présence de nickel dans l'eau de l'école

Suite aux travaux réalisés sur la tuyauterie et la robinetterie l'eau est conforme et peut à nouveau être consommée à l'école.

Pour répondre à une question posée par Madame Vincente GAUTIER, Monsieur le Maire précise que le nickel était présent seulement dans le premier jet d'eau c'est-à-dire à l'ouverture du robinet quand l'eau avait stagné dans la tuyauterie et ça ne concernait qu'un seul point d'eau.

2° - Commission animation, culture **Réseau des Médiathèques**

Monsieur le Maire précise que les subventions à verser ont été inscrites au budget voté le 30 mars 2017. Un comité de pilotage va être mis en place et l'ensemble du Conseil Municipal désigne Madame Catherine HERMANT pour être référente et représenter la Commune au comité de pilotage. Madame Catherine HERMANT veillera particulièrement à ce que l'ensemble des 5 communes participe de façon égalitaire au réseau constitué notamment sur le plan administratif et financier.

3° - Commission travaux

Les travaux d'accessibilité se terminent ; quelques points techniques restent à finaliser.

Madame Valérie JACINTO pose la question de la mise en œuvre du tout à l'égout qui pourrait détériorer les travaux ; Monsieur Didier DUQUESNE précise que les travaux qui viennent d'être réalisés ne seront pas impactés pour l'instant.

4° - Commission environnement

La commission souhaite interroger la gendarmerie pour savoir dans quelles conditions la ducasse et la braderie peuvent se dérouler cette année et prendre, si nécessaire, les mesures spécifiques adéquates. Le prix des maisons fleuries n'aura pas lieu cette année.

5° - Commission finances

Monsieur le Maire explique que depuis 2013, date d'achat du terrain du lotissement de la Fresnoy, les résultats du budget sont difficiles à lire à cause des opérations du lotissement puisque des dépenses imputables à l'opération de la Fresnoy ont transité par le budget principal.

Ces dernières années, beaucoup de dépenses d'investissement ont été réalisées en autofinancement sans avoir recours à l'emprunt. Monsieur le Maire indique qu'il est souhaitable de recourir à un emprunt pour certaines opérations d'investissement de façon à les étaler sur plusieurs années. La trésorerie de Loos les Weppes a été interrogée pour savoir si les travaux d'accessibilité peuvent encore faire l'objet d'un emprunt.

Les dépenses de fonctionnement ont été importantes en 2016 ; elles doivent être planifiées, elles aussi, pour pouvoir être mieux cadrées.

Monsieur le Maire précise que le lotissement de la Fresnoy a permis de dégager un bénéfice substantiel, estimé pour l'instant à 280 000 €.

IV – INFORMATION SUR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Rencontre encombrants le 4 avril 2017

Madame Catherine HERMANT a participé à cette réunion. Le service est gratuit. Une information a été distribuée par la MEL à chaque habitant et elle sera mise en ligne sur le site de la commune. Elle sensibilise le Conseil « au risque de piratage » par des entreprises privées et au respect de la procédure.

Rencontre Axione Fibre Optique le 10 avril 2017

La réunion a eu lieu à Le Maisnil en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN. La mise en service de la fibre optique sur la Commune est prévue pour 2019. Des armoires devront être installées : une pour la commune et une plus importante qui servira pour les 5 communes des Weppes ; il faudra être vigilant sur l'emplacement de ces armoires.

Réunion produits locaux pour la cantine, le 24 avril 2017

Cette réunion programmée à Bois Grenier s'est finalement déroulée à Le Maisnil en présence de représentants de la MEL, des communes d'Aubers, Fromelles et de Madame Catherine CHARLOT pour la Commune de Le Maisnil.

La MEL peut accompagner les communes dans les différentes actions de promotion des produits locaux en apportant une aide pour la rédaction du cahier des charges ou la mise en œuvre d'un groupement de commandes par exemple.

Un diagnostic précis de chaque commune sera établi et une prochaine réunion sera programmée mi-Juin.

V – QUESTIONS DIVERSES

Compteurs linky

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur SARRATO, correspondant Erdf le 11 avril dernier. Des compteurs Linky (à lecture automatique) seront installés sur toute la commune en Août prochain.

Une borne pour voiture électrique sera installée par la MEL. L'emplacement sera à déterminer et un article à prévoir dans le bulletin quand elle sera opérationnelle.

Révision du PLU

Un courrier est à rédiger à Monsieur Marc Philippe DAUBRESSE pour savoir comment on peut avancer dans notre révision du PLU, connaître l'aide que peut nous apporter les services techniques de la MEL et demander, si possible, l'obtention d'une dérogation pour travailler sur l'aménagement d'une zone avant l'approbation du nouveau PLU ;

Mariage le samedi 14 octobre 2017

Madame BOCAGE et Monsieur VANDEWOESTYNE ont prévu de se marier à 16 h le samedi 14 octobre prochain. Madame Catherine CHARLOT assurera la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures quarante-cinq minutes.